



CONCOURS NATIONAL 2014-2015

Prix de Géographie

CONCOURS OUVERT AUX ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE ANNÉE DES UNIVERSITÉS (EN HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE), AUX ÉLÈVES DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES, AUX ÉLÈVES DES CLASSES DES LYCÉES DE 2^E, 1^{RE}, TERMINALE

**SUR L'INITIATIVE ET GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE
JEAN SARRAMÉA ET ALICE GRIOTIER**

LES TRAVAUX

Les domaines d'expression géographique suivants sont proposés aux candidats :

- ☞ Soit le compte rendu d'un voyage d'études, illustré de cartes et paysages à titre de preuve
- ☞ Soit l'élaboration d'un projet virtuel ou réalisé d'aménagement du territoire à l'échelle locale (par exemple : communauté de communes) ou régionale ou transfrontalière
- ☞ Soit une étude de volcanologie prenant en compte les espaces humanisés et les risques.

Le jury prendra en compte la dimension humaine et culturelle.

Le jury appréciera les supports cartographiques et iconographiques étayant l'argumentation.

L'utilisation d'un projet existant sur Internet ne sera pas acceptée.

Les productions, clairement identifiées (nom, prénom, classe de l'élève ; nom, adresse postale et électronique de l'établissement), devront être adressées, **avant le 30 septembre 2015, date impérative**

à : **Secrétariat national de l'AMOPA - Service Concours - 30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris**

La signature du professeur de géographie de l'élève, attestant qu'il s'agit d'un travail individuel et personnel, est obligatoire.

LES PRIX

Les prix seront attribués le 15 octobre 2015

Le 1^{er} prix sera invité à Paris pour y recevoir le prix de **2500 euros**.

En fonction des décisions du jury, **un deuxième et un troisième prix** seront décernés pour une valeur de **1500 et 500 euros**.

Chacun s'engage à respecter le règlement et les décisions du jury mis en place par l'AMOPA nationale.

Pour tout renseignement complémentaire :

Secrétariat national de l'AMOPA

Service Concours

30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris

Courriel : amopa.courriel@orange.fr